



**Avenant N° 2 à la convention de mise à disposition des installations du complexe sportif de Boën sur Lignon pour La Retraite Sportive de Boën sur Lignon
Année scolaire 2022 - 2023**

Entre

Loire Forez agglomération, représentée par Monsieur Jean-Marc Grange, conseiller délégué aux équipements sportifs habilité aux présentes par la délibération n°1 du Conseil communautaire du 20 octobre 2020 et suivant l'arrêté de délégation n°2020ARR000449, désignée sous le terme « prêteur ».

D'une part,

Et

L'association Retraite Sportive représentée par Marie Claude Pardon sa Présidente sur le secteur de Boën en exercice dûment habilitée à cet effet par son organe délibérant.

Objet : Avenant 2 à la convention initiale d'utilisation des équipements du complexe sportif de Boën sur Lignon.

Article 1 :

Afin de dispenser des cours de Gymnastique (apprentissage des chutes) non possible à la salle des fêtes de Boën et de pouvoir accueillir plus de personnes qu'à la salle des fêtes pour l'activité Tennis de Table, Loire Forez agglomération met à disposition de La Retraite Sportive qui en a fait la demande, la salle d'Arts Martiaux ou la salle de Gymnastique pour l'activité gymnique et la salle omnisports et le matériel de la structure A pour l'activité Tennis de Table.

Il est précisé que ces accueils se feront de façon gratuite.

Article 2 :

La mise à disposition interviendra :

- Les lundis matin 28/11, 05, 12/12 et du 03/04 au 26/06/2023 de 9h à 12h30 pour l'activité gymnique dans la salle d'Arts Martiaux.
- Les lundis après-midi 28/11, 05, 12/12, 09, 16, 23/01, 20/02 et 13/03/2023 de 15h15 à 17h15 pour l'activité Tennis de Table sur le plateau omnisports A.

Article 3 :

Les clauses de la convention initiale, et le cas échéant, de ses précédents avenants éventuels, demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

L'utilisation se faisant sur un temps scolaire, le service de sécurité incendie sera assuré par l'agent Loire Forez Agglomération présent au complexe sportif.

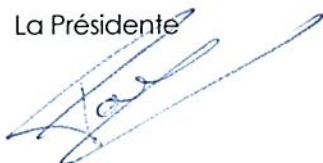
Fait en deux exemplaires originaux, signée le,

A Montbrison, le

La retraite Sportive,

Loire Forez agglomération

La Présidente



Marie Claude Pardon